



## **Groupe de travail du 31 mars 2015**

### **Postes adaptés et aménagements de postes**

### **Déclaration Force Ouvrière**

... Nous remercions les personnels du service pour la clarté des documents de travail et leur disponibilité pour nous répondre. Toutefois, nous réitérons notre demande d'une mise à jour sous la forme d'un état en fin d'année civile des demandes postérieures au groupe de travail du 25 mars 2014 et des éventuelles mesures prises en cours d'année. Ces informations sont essentielles pour vérifier des décisions prises en CAPD, notamment pour les départs prioritaires en congé formation professionnelle.

Force ouvrière dénonce le plan d'austérité qui frappe les personnels et les services à tous les niveaux, et notamment la misère des moyens alloués au projet d'aménagements de poste que nous allons examiner : 44 postes pour toute l'académie, nombre inchangé depuis 2011, alors que les besoins sont énormes puisque, chacun le constate, le nombre de demandes a explosé. Depuis cette rentrée, la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires crée une très forte dégradation des conditions de travail avec la contrainte d'un jour de travail supplémentaire qui ne permet plus aux collègues en difficulté de récupérer en milieu de semaine ou de s'organiser pour suivre des soins.

Force Ouvrière ne peut pas accepter la réduction du nombre d'heures d'allègement de service qui nous est soumis pour 2015-2016. Pour de nombreux collègues, les allègements sont déjà amputés depuis la rentrée de septembre avec les nouveaux rythmes scolaires, puisque les arrêtés fixent les allègements par journée ou demi-journée et non plus sous forme d'heures, ce qui prive nos collègues du temps d'allègement de service correspondant au temps de réduction de la journée ou demi-journée de travail.

Pour éviter dorénavant que les bénéficiaires d'un allègement soient lésés, nous demandons que les arrêtés les informant mentionnent non pas une journée ou un volume horaire mais un pourcentage d'ORS (6h correspondent à 75% en poste...).

A cela s'ajoute encore le problème du choix des jours pour l'allègement compte tenu des conditions d'affectation des personnels sur leur complément de service.

Dans ces conditions, la campagne de recensement des personnels handicapés, vantant par de belles affiches en couleur la prise en compte du handicap, apparaît plus comme un affichage politique qu'une prise en compte réelle des intérêts et des besoins des personnels.

Force Ouvrière revendique une véritable campagne de prise en charge des difficultés de santé des personnels par l'octroi des moyens pour répondre aux besoins réels de tous nos collègues examinés aujourd'hui.

Je vous remercie de votre attention.